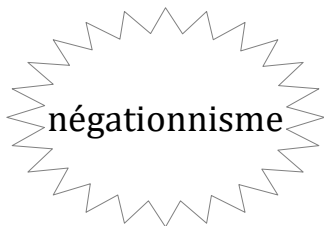


LES CHANGEMENTS DE LA MEMOIRE

1984-1992
P. Nora, historien,
Publie les LIEUX DE MEMOIRE
« l'histoire s'écrit désormais sous
la pression des mémoires
collectives »
Le lieu de mémoire peut être un
objet, un monument, une devise,
une institution...

1973 : R. O. Paxton *La France de Vichy*

1977 H Amouroux *40 millions de pétainistes*



1990 :
Loi Gayssot
sanctionne l'atteinte à
« la mémoire et à l'honneur des
victimes de l'holocauste nazi
en tentant d'en nier ou d'en
minimiser la portée »

1987 H Rousso *Le syndrome de Vichy*

Les
mémoires de la guerre
bousculent la mémoire
nationale

Janvier 2001
La France reconnaît le
Génocide arménien

Loi Taubira (mai 2001)
« La traite négrière.. et l'esclavage..
constituent un crime contre l'humanité.
Les programmes scolaires
accorderont... une place
conséquente »

2004 T Todorov *L
es abus de la mémoire*

Loi février 2005
« les programmes scolaires
Reconnaissent le rôle positif de
La présence française outre mer »
(alinéa abrogé en 2006)

2011 P Laborie *Le chagrin et le venin*

Critique la vision d'une
société française
attentiste sous
l'occupation

Mémoires
plurielles au
delà du cadre de
la 2GM